

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 DE HGI-ATD

L'Assemblée Générale annuelle de l'agence s'est déroulée ce 24 novembre à Seysses : 117 élus des communes, des intercommunalités et du conseil départemental étaient présents ou représentés. Nous les remercions chaleureusement ainsi que les partenaires de l'agence qui ont assisté à la réunion et ont pu échanger avec les élus et les services (AMF, AMRF, CDG31, CAUE, DDT, CD31).

Nous adressons également nos remerciements à Monsieur le Maire de Seysses et Conseiller Départemental, Jérôme BOUTELOUP, son cabinet et les personnels techniques de la commune pour leur implication et leur disponibilité dans l'organisation, à nos côtés, de cette manifestation dans la salle des fêtes de Seysses.

Monsieur BOUTELOUP, dans son discours d'accueil et de bienvenue, a souligné le caractère essentiel de HGI-ATD par son travail d'accompagnement des territoires.

Sébastien VINCINI, Président de l'agence, a rappelé son attachement à l'Agence qui est « un véritable service public fondé sur le contact humain et l'échange, que les adhérents peuvent saisir en toute confiance, pour la neutralité et l'impartialité de ses conseils ». Il a également souligné l'enjeu de solidarité « pour permettre à chaque commune de Haute-Garonne de bénéficier d'une expertise, pour mener ses projets de façon sécurisée, pour se projeter ».

Cette assemblée était l'occasion pour Eric GOSSET, directeur de l'agence depuis mars 2025, de se présenter directement aux adhérents. Il a ainsi fait part de son attachement profond au service public, illustré par son histoire personnelle et son parcours professionnel au service des élus locaux. Il a exprimé son enthousiasme et sa fierté de piloter HGI-ATD, laquelle constitue un véritable outil de solidarité territoriale.

L'ordre du jour a ensuite été décliné. En voici les points forts.

L'agence au service de ses adhérents : des prestations en hausse

Le **rapport d'activité** adressé dans sa version papier à tous les adhérents en septembre 2025, est également consultable en ligne sur le site atd31.fr et a été redistribué aux élus présents lors de l'assemblée générale.

Il montre une hausse de 24% des prestations rendues à nos adhérents. Seuls 46 d'entre eux, sur 661, n'ont pas eu recours aux services de l'agence en 2024. Sans surprise, les communes jusqu'à 2 500 habitants sont celles qui saisissent le plus l'agence (70 %).

En synthèse on note que les sollicitations du service juridique ont trait aux multiples problématiques rencontrées par les élus dans la gestion du quotidien et démontrent la **complexité de l'environnement juridique local**. En matière financière, beaucoup d'**analyses prospectives** ont été menées ces dernières années de mandat, et on constate de nombreuses questions autour des relations financières entre l'intercommunalité et les communes membres. **L'intercommunalité** est également présente parmi les sollicitations du service urbanisme, tout comme la multiplication des contentieux, la matière étant toujours aussi complexe.

Le service études a accompagné plusieurs collectivités sur leurs besoins stratégiques, aidé en cela par l'observatoire territorial. L'ingénierie territoriale a travaillé sur des recherches de financement ou l'élaboration de **projets de développement local**.

L'agence a également apporté un soutien à l'action territoriale du département.

L'assistance informatique et numérique est présente au quotidien auprès des collectivités, que ce soit sur les dépannages techniques ou de logiciels, le DPO mutualisé ou la création de sites internet. Le service est également impliqué dans la mise en œuvre du plan d'action numérique du conseil départemental.

Plus de 500 élus de 166 collectivités différentes, ont été formés en 2024 sur 36 thématiques touchant à la gestion locale, dans la cadre de notre activité de **formation des élus**.

Enfin, **l'information des élus** est au cœur des missions de l'agence : les publications sont multiples, réactives et pluridisciplinaires afin de faciliter l'exercice des mandats.

Un focus sur le rôle majeur des services supports, qui font fonctionner l'agence, a clôturé la présentation du bilan d'activité 2024.

Les chiffres du compte administratif 2024 ont montré un résultat positif grâce à la reprise des résultats antérieurs, la section de fonctionnement présentant sur l'année un déficit. Il a été précisé une baisse des dépenses de fonctionnement sur le budget primitif 2025.

L'engagement à hauteur de 5 millions d'euros du Conseil départemental a été souligné (prise en charge des frais de personnel et de mise à disposition des locaux).

Un point sur **les effectifs** a permis d'expliquer la réorganisation intervenue ce second semestre avec le retour de 27 agents au Conseil départemental.

Depuis le 1^{er} octobre 2025, l'agence Haute-Garonne Ingénierie dispose de 64 agents en activité.

Une cellule élections déployée pour le scrutin de 2026

Elle travaille à la publication de plusieurs numéros de Conseil en diagonale sur les élections, l'installation des assemblées et le statut de l'élu, qui seront diffusés à partir de cette fin d'année 2025 et au printemps 2026.

Elle est également disponible pour répondre aux questions relatives à la préparation et au déroulement des prochaines échéances électorales et anime des formations dédiées.

- [Vidéo Elections 2026](#) 

2026 : Former les nouveaux élus en présentiel ou à distance

Plus de 40 sessions de formations seront proposées sur 24 thématiques afin de faciliter l'entrée dans le mandat des nouveaux élus et de continuer à enrichir les compétences des élus qui seront renouvelés.

De plus, une plateforme de formation à distance sera mise en œuvre dans le courant du second trimestre 2026. Les élus auront ainsi accès à des formations sur le territoire, à distance avec des webinaires ou en auto formation.

- [Vidéo Programme Formation des élus locaux 2026](#) 

Avec le plan d'action numérique, de nouvelles prestations pour nos adhérents

Dans le cadre du Plan d'Action numérique porté le Conseil Départemental, l'agence participe au déploiement de nouvelles prestations. Certaines sont en phases d'expérimentation, d'autres déjà disponibles ou le seront très prochainement : cybersécurité, sauvegardes, pack d'identité numérique, DPO mutualisé, outils collaboratifs ...

Bifurcation écologique : répondre aux défis climatiques

Le changement climatique est à l'œuvre et va se poursuivre. Mais il ne sera pas régulier et constant, ce qui engendre une complexité plus grande pour s'y adapter. Face à ce défi, il est essentiel de mettre en œuvre une gestion adaptative, fondée sur des mesures « sans regrets » et des stratégies territoriales co-construites. Celles-ci doivent être capables de s'adapter à une diversité de scénarios, tout en intégrant des actions générant des co-bénéfices sociaux, environnementaux et économiques, afin de renforcer la résilience des territoires. L'agence est engagée dans la mise en œuvre de la bifurcation écologique en sensibilisant les collectivités adhérentes à travers ses missions de conseil, d'assistance, d'information et de formation.

- [Synthèse du diagnostic des vulnérabilités au changement climatique des territoires haut-garonnais](#) 

Un projet d'établissement pour une agence qui répond toujours mieux aux besoins de ses adhérents

Un projet d'établissement est en cours d'élaboration, il s'appuie sur la consultation des adhérents et des élus membres du CA, sur un groupe de travail composé des agents et de l'équipe de direction. Il a pour objectif de définir une stratégie de déploiement d'une offre répondant aux besoins

évolutifs de nos adhérents, d'améliorer les prestations rendues, de donner une lisibilité et des perspectives sur l'organisation et l'activité de HGI et d'améliorer la communication.

Il sera présenté au conseil d'administration en février prochain, avec un programme d'actions et un calendrier de mise en œuvre.

Par ailleurs, le Président Vincini a souhaité préciser lors de l'assemblée générale qu'en toutes hypothèses, « il ne peut pas y avoir, en Haute-Garonne, un autre modèle qu'une Agence pleinement soutenue par le Conseil Départemental ».

Formation des comptables : une convention de partenariat entre HGI-ATD et le CDG 31

Le CDG31 et l'agence lancent ensemble un nouveau dispositif « Initiation à la comptabilité publique », pour transmettre les bases de la comptabilité publique à des personnes en recherche d'emploi et les rendre opérationnelles rapidement.

Le bénéfice pour les collectivités est double :

- des agents formés, autonomes et mobilisables via le Service Intérim du CDG31,
- des futurs professionnels déjà familiarisés avec les logiciels financiers.

L'objectif commun de cette action est de renforcer les compétences du service public local.

La convention qui entérine ce partenariat, a été signée par les présidents des deux structures, Sabine GEIL GOMEZ pour le CDG31 et Sébastien VINCINI, pour HGI, en clôture de l'assemblée générale.